



De fontaines en fontaines

A travers le Brabant wallon

En voiture (circuit N° 2 - +/-85 km)

Vous avez aimé le circuit « De fontaines en fontaines » qui vous a fait découvrir le patrimoine des fontaines de Nivelles ? Alors en route maintenant pour la découverte des fontaines du Brabant wallon au départ de la Grand 'place de Nivelles.

L'Office du Tourisme de Nivelles vous invite à découvrir ce deuxième circuit qui vous mènera de Nivelles à Ottignies-Louvain-la-Neuve soit environ 85 km en voiture.

Démarrage au pied de la Fontaine du « Perron » située sur la Grand-Place de Nivelles.

- Continuer sur: **Grand'Place**
-  Au rond-point, Grand'Place, prendre la 1ère sortie : **Rue de Saintes**
-  Vitesse limitée à 30 km/h sur 0.2 km
-  Continuer à gauche : **Rue de Saintes**
- Continuer sur: **N93**
-  Vitesse limitée à 30 km/h sur 0.4 km
-  Vitesse limitée à 50 km/h
- Sortie de Nivelles
- A **Thines**, Continuer sur : **N93 / Chaussée de Namur**
- **Entrer dans Houtain-le-Val**
-  Prendre à droite : **Rue des Écoles**
-  Vitesse limitée à 30 km/h
-  Prendre à droite : **Rue du Béguinage**



LA FONTAINE SAINT-JACQUES A HOUTAIN-LE VAL (GENAPPE)

Un cartouche sobrement mouluré, serti dans une pierre calcaire dressée et couronnée en pavillon aplati, rappelle les donateurs. « FONTAINE SAINT JACQUES / AUX HABITANTS DE HOUTAIN / PAR LES SOINS DE MONSIEUR / CHARLES-ALEXANDRE DE BOUSIES / VICOMTE DE ROUVEROY / L'AN 1844 / ELLE FUT TRANSFEREE ET AMELIOREE / L'AN 1854 / PAR LA SOLLICITUDE DE NOBLE DAME / MARIE JOSEPHINE FRANÇOISE / COMTESSE DE BERLAYMONT / VICOMTESSE DE ROUVEROY ». L'eau

s'écoule dans un bassin polygonal dont la bordure en calcaire est doublée vers l'intérieur d'un emmarchement ; contremarches bouchardées.

-  Prendre à gauche : **Rue des Écoles**
-  Vitesse limitée à 30 km/h

-  Tourner à droite
-  Puis immédiatement, prendre à gauche : **Rue de Loupoigne**
- Continuer sur : **Rue de Loupoigne**
- Continuer sur : **Rue Houtain le Val**
- **Traverser Loupoigne**
-  Prendre à gauche : **Rue Fontaine l'Évêque**
- Continuer sur : **Rue du Centre**
-  Vitesse limitée à 30 km/h sur 0.2 km
- Continuer sur : **Chemin de la Dyle**
- Sortie de Loupoigne
- Au rond-point, prendre la 3ème sortie : **Rue Saint-Joseph**
- **Traverser Genappe**
-  Prendre à gauche : **Chaussée de Charleroi**
- Continuer sur : **Rue de Charleroi**
-  Vitesse limitée à 30 km/h
-  Continuer à gauche : **Rue de Charleroi**
-  Prendre à droite: **N237**
-  Vitesse limitée à 30 km/h sur 0.2 km
-  Prendre à gauche : **Rue Émile François**
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.2 km
- Sortie de Genappe
- Continuer sur : **Rue Émile François**
- Prendre à droite : **N25** en direction de :

N25

E411 - NAMUR
LOUVAIN
WAVRE

-  N25 Radar de vitesse moyenne (120 km/h)
-  Prendre **sortie** en direction de :

N237 - COURT-SAINT-ETIENNE - BOUSVAL

- Prendre à gauche : **N237** en direction de :

N237

OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
COURT-SAINT-ETIENNE
SAINT-PIERRE

Traversée de **Court-Saint-Etienne**

-  Vitesse limitée à 50 km/h
- **Entrer dans Ottignies**
- Continuer sur : **N237 / Avenue Provinciale**
-  N237 / Avenue Provinciale (Ottignies) Radar de vitesse fixe (50 km/h)
-  Prendre à droite : **Place de l'Église**
-

LA FONTAINE DE LA PLACE DE L'ÉGLISE A CEROUX- MOUSTY

Très peu d'informations sur cette fontaine située en face de l'église de Céroux-Mousty. On peut observer quatre sorties possibles pour l'eau sur une colonne carrée en, pierre bleue surmontée d'un chapeau,

l'eau est recueillie dans le bassin de forme carrée au bas de cette colonne. Quatre trop-plein permettent à l'eau de s'évacuer du bassin dans des avaloirs.



- Continuer sur : **Rue de la Station**

-  Vitesse limitée à 30 km/h
-  Prendre à gauche : **Rue du Monument**
-  Vitesse limitée à 30 km/h
-  Vitesse limitée à 30 km/h
-  Au rond-point, prendre la 1ère sortie : **Avenue Reine Astrid**
- Continuer sur : **Rue des Deux Ponts**
- Continuer sur : **Rue des Fusillés**
-  Prendre à droite : **Chaussée de la Croix**
-  Vitesse limitée à 30 km/h
-  Au rond-point, prendre la 1ère sortie : **Avenue des Justes**
-  Au rond-point, Avenue des Justes, prendre la 2nde sortie : **N250**
-  Vitesse limitée à 50 km/h
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.3 km
- Sortie de Ottignies
- **Traverser Louvain-la-Neuve**
-  Au rond-point, Boulevard de Lauzelle, prendre la 1ère sortie : **Porte de l'Hocaille**
-  Prendre à gauche : **Route du Longchamp**
-  Prendre à droite : **Champ Vallée**
-  Prendre à gauche : **Avenue Jean-Libert Hennebel**
- **A pieds (plus rapide qu'en voiture car ville piétonne)**
 -  Prendre à droite : **Rue de l'Hocaille**
 -  Prendre à gauche : **Place Blaise Pascal**
 -  Prendre à droite : **Rue Cardinal Mercier**



LA FONTAINE AUX MASQUES A LOUVAIN-LA-NEUVE

Sculpture fontaine en blocs de pierre superposés réalisée en 1981 par le sculpteur Jean Williame et située contre le Collège Erasme, rue du Cardinal Mercier. Cette fontaine est un Don de la Fondation Michel Woitrin (1980).

Remontez la rue du Cardinal Mercier en direction de la Place de l'Université pour y découvrir



LA FONTAINE DES ETUDIANTS « LEON ET VALERIE »

Située à la place de l'Université depuis 1981, la fontaine représente deux étudiants, Léon et Valérie, accroupis autour d'un livre ouvert mais leur lecture est rendue malaisée par les bouillons de l'eau frémissante.

Neuf petits jets fusent dans un bassin circulaire en dalles de béton, qui reçoit aussi l'eau du socle central.

La fontaine fut offerte par le docteur D.H.Ryan et est l'œuvre de Geneviève Warny. Le socle de la fontaine est quant à lui l'œuvre de Raymond Lemaire et est réalisé en béton teinté de Bierges.

« Léon et Valérie » sont ainsi le symbole de la ville, « des étudiants studieux et quelques fois transis... mais à l'abri des variations de la mode. »

Retournez sur vos pas dans la rue du Cardinal Mercier

-  Prendre à droite : **Place Montesquieu**
-  Prendre à droite : **Rue des Bruyères**
-  Prendre à gauche : **Rue du Buret**
- Continuer sur : **Avenue du Ciseau**

-  Prendre à gauche : **Avenue des Arts**
- Prendre à droite : **Avenue des Musiciens**
- A **Louvain-la-Neuve**, continuer
-  Prendre à gauche : **Rue des Carillonneurs**
-  Continuer à droite : **Rue des Carillonneurs**
- Tourner à gauche
-  Au rond-point, prendre la 2nde sortie : **N233**
- Continuer sur : **Rue de Namur**
-  Vitesse limitée à 50 km/h
-  Vitesse limitée à 30 km/h
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.2 km
- Continuer sur : **Rue de Namur**
-  Vitesse limitée à 30 km/h
-  Vitesse limitée à 50 km/h
-  Vitesse limitée à 30 km/h
- Prendre à gauche : **Rue du Ruisseau**
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.8 km
- Continuer sur : **Rue des Mélèzes**
- Continuer sur : **Rue des Sablières**
- **Traverser Mont-Saint-Guibert**
- Continuer sur : **Place de la Dodaine**
-  Tourner à droite
-  Puis immédiatement, prendre à gauche : **Rue Saint-Jean**
- Continuer sur : **Place Saint-Jean**
- Continuer sur : **Rue de Béclines**
-  Prendre à droite : **Rue de la Bourlotte**
-  Au rond-point, prendre la 2nde sortie : **Place de la Fosse**
- Continuer sur : **Rue des Tilleuls**
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.2 km
-  Vitesse limitée à 30 km/h sur 0.2 km
- Sortie de Mont-Saint-Guibert
- **Traverser Héவில்**
-  Prendre à droite : **Rue des Tilleuls**
- Sortie de Héவில்
- **Etape C : Héவில், Rue des Tilleuls**
- Continuer sur : **Rue de la Houssière**
- A **Villeroux**, continuer
- Continuer sur : **Rue d'Héவில் à Chastre**

LA POMPE DE VILLEROUX A CHASTRE

Cette pompe surmonte un ancien puits et reste le point central du hameau, bien qu'elle ne fonctionne plus.

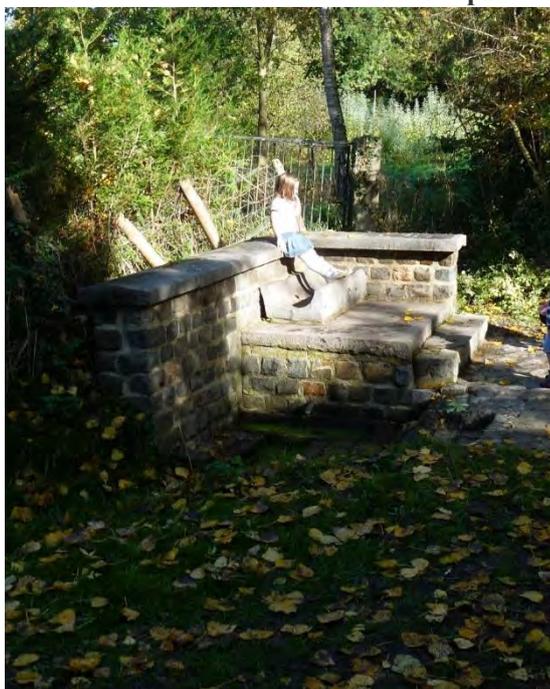
La pompe néo-classique affirme son influence stylistique à travers son socle panneauté et sa belle colonne d'inspiration dorique.

D'après certaines informations recueillies sur une photo, cette pompe ou une autre du même type aurait été installée Place de la Féchère à Blanmont.



-  Prendre à gauche : **Rue des Quinze Bonniers**
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 1 km
- **Traverser Chastre**

- Continuer sur : **Rue du Centre**
-  Prendre à gauche : **Rue de la Chapelle**
-  Continuer à droite : **Rue de la Chapelle**
- Sortie de Chastre
- Continuer sur : **Rue de la Chapelle**



- Prendre à droite : **Rue de la Fontaine**
- **Chastre, Rue de la Fontaine**
- Prendre à droite : **Rue de Blanmont**
-  Vitesse limitée à 30 km/h
-  Prendre à droite : **Chemin de Chastre**
- Continuer tout droit
- Continuer sur : **Rue de la Fontaine**

LA FONTAINE SAINT-GÉRY A CHASTRE

Au 7^e siècle, Saint Géry, évêque de Cambrai, remontant la Chaussée romaine dite de Brunehaut, bénit en passant quelques sources qui resteront sources miraculeuses. La Fontaine Saint-Géry apporterait remède aux personnes souffrant d'aptes et de maladie des yeux.

La fontaine est citée en 1865 par le duo Tarlier (Jules) et Wauters (Alphonse), très éminents chercheurs et auteurs en géographie et histoire. Ils notent : Les habitants [de Saint-Géry] emploient l'eau de la Fontaine-Saint-Géry, qui alimente une partie du village, de la Fontaine Sainte-Anne, qui sourd à la

Boulette, et de la Fontaine Giba ou Juba. On lit bien : *La fontaine alimente une partie du village.* On s'avisera de l'intérêt de la remarque en sachant que la distribution d'eau n'apparaîtra dans nos villages qu'après la guerre de 1914-1918, voire dans les années 1930 et encore plus tard.

-  Prendre à droite: **Rue Alphonse Minique**
-  Prendre à gauche: **N273**
- Sortie de Saint-Géry
- Prendre à gauche : **Rue des Quinze Bonniers**
- **Traverser Villeroix**
-  Prendre à gauche : **Rue des Quinze Bonniers**
-  Prendre à droite : **Rue d'Hévillers**
-  Vitesse limitée à 50 km/h
- Sortie de Villeroix
- **Arrivée: Hévillers, Rue de la Houssière**

LA FONTAINE DE LA BASSE A HEVILLERS

La source, appelée "La Basse", sort du sol au fond de la propriété sise au n° 4 qui, dans le temps était une petite ferme. L'inscription "La Grange" sur la grille d'entrée rappelle d'ailleurs cette destination première. La source est plus exactement située dans le mur séparant cette propriété et le bois de la cure. Initialement, une servitude permettait aux voisins d'aller s'approvisionner en eau dans la propriété. La source fut canalisée et amenée à front de rue, d'abord par une simple rigole à l'air libre, ensuite dans une conduite fermée. Le tuyau d'écoulement en fonte fut réalisé par Fernand Detry dont la forge était située au 2A rue des Tilleuls (anciennement rue Grande). La gargouille en fonte avait malheureusement été remplacée en 2015 par un simple tuyau en PVC. En 2016, ce tuyau en plastique a été remplacé par une gargouille en pierre avec l'inscription "LA BASSE".
Notons que l'eau de la Basse est impropre à la consommation.



Quelques dizaines de mètres plus loin, toujours sur votre droite et en prenant le chemin de la Houssière qui se poursuit légèrement à gauche, vous découvrirez

LA FONTAINE DU CURE A HEVILLERS

Dans le temps, il existait dans la prairie à côté de la cure, une source dite "Fontaine du Curé", qui par un petit ruisseau allait se jeter dans la Houssière. En 1933, un étang fut créé non loin de là. Le ruisseau fit aussi office de trop plein pour l'étang. Aujourd'hui, par manque d'entretien, la source n'est plus nette mais correspond à une zone marécageuse. Cette fontaine ne correspond pas à une source mais est le déversoir de l'étang du château du Colombier dont l'entrée est située rue de Blanmont. C'est "L'étang Bourg", du nom de son propriétaire. A certains moments, l'eau ne coule pas. L'eau de l'étang Bourg est totalement impropre à la consommation.



-  Prendre à gauche: **N273**
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.5 km

- Continuer sur : **N273**
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.4 km
- Continuer sur : **Rue des Hayettes**
- Continuer sur : **Rue du Trichon**
- **Traverser Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin**
- Prendre **Rue du Trichon**
-  Prendre à gauche : **Rue des Six Heures**
-  Prendre à droite : **Rue Saint-Martin**
-  Vitesse limitée à 50 km/h
- Sortie de Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin
- A proximité de **Walhain-Saint-Paul**, Prendre à gauche : **Rue de Nil**
-  Vitesse limitée à 50 km/h
- **Traverser Tourinnes-Saint-Lambert**
-  Prendre à droite : **Rue Saint-Lambert**
- Continuer sur : **Rue Marie au Broux**
-  Continuer à gauche : **Rue Marie au Broux**
- Continuer sur: **Rue d'Enfer**
-  Vitesse limitée à 30 km/h
-  Prendre à droite : **Rue des Ourdons**
-  Prendre à gauche : **Rue du Maïeur**
-  Vitesse limitée à 50 km/h
- Sortie de Tourinnes-Saint-Lambert
- Prendre à droite : **Route d'Orbais**
- Continuer sur : **Rue de Tourinnes**
-  Virage à droite
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.2 km
- **Traverser Orbais**
- Continuer sur : **Rue Chapelle à la Barre**
- Continuer sur : **Chapelle à la Barre**
- Sortie de Orbais
- **Traverser Thorembais-Saint-Trond**
- Continuer sur : **Chapelle à la Barre**

Office du Tourisme de Nivelles – 48, rue de Saintes – 1400 Nivelles

Tel. : 0032(0)67 21 54 13 – 0032(0)67 84 08 64 – www.tourisme-nivelles.be – info@tourisme-nivelles.be

-  Prendre à gauche: **N29**
- Sortie de Thorembais-Saint-Trond
- Continuer sur : **N29**
-  N29 Radar de vitesse fixe (90 km/h)
-  N29 / Chaussée de Charleroi (Thorembais-les-Béguines) Radar de vitesse fixe (90 km/h)
- Au rond-point, prendre la 3ème sortie : **N91**
-  Vitesse limitée à 50 km/h
- A **Incourt**, Prendre à droite : **Rue Sainte-Ragenufle**

LA FONTAINE SAINTE-RAGENUFLE A INCOURT

Cette fontaine est dédiée à Sainte Ragenufle. Cette habitante d'Incourt se perfectionnait depuis son enfance par l'honnêteté de ses mœurs mêlant une âme virile à la tendresse féminine. C'est pourquoi, elle était chaste de corps, pure d'esprit et aimable à tous. Elle s'était vouée au Christ et lui avait consacré sa vie. Cependant un jeune homme d'origine élevée du nom d'Ebroïme désira, selon les coutumes du temps, contracter mariage avec Ragenufle bien jeune encore.

Malgré les insistances réitérées de ses proches, la jeune fille persista inébranlablement dans sa résolution de rester vierge. Les parents usèrent de sévérité envers leur fille mais en vain et lorsqu'arriva le jour de ses noces, tandis qu'on faisait les derniers préparatifs pour la fête, Ragenufle s'enfuit, accompagnée uniquement d'une petite servante et se cacha dans la forêt voisine. Elle y resta longtemps, priant et gémissant, meurtrissant sa chair au moyen d'un cilice, suppliant les anges par ses sanglots de la reprendre à la terre. Le Seigneur en eut pitié et le 14 juillet de l'an 650, son âme purifiée par le feu des tribulations fut introduite au séjour des élus. Les parents de Ragenufle, ayant appris sa mort très sainte et renseignés par la petite servante réparèrent par la pénitence les injustices qu'ils avaient commises envers leur fille. L'eau mystérieuse qui jaillit, selon les anciens écrits, il y a treize siècles, à la demande de Ragenufle mourante pour lui permettre de se désaltérer dans sa retraite volontaire, est réputée guérissante de l'hydropisie et des fièvres. L'enclos de la fontaine fut entièrement relevé de ses ruines en 1953 et transformé suivant les plans de l'architecte Fichelet de Sclayn.



- Continuer sur : **Rue Sainte-Ragenufle**
- Sortie de Incourt
- A proximité de **Dongelberg**, Prendre à gauche : **Rue des États**
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.5 km
- Continuer sur: **N222**
-  Succession de virages sur 0.4 km
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.5 km
-  N222 / Rue de la Chapelle Stevenaert (Jodoigne-Souveraine) Radar de vitesse fixe (50 km/h)
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 1.1 km
- **Traverser Jodoigne**
-  Prendre à droite : **N240 / Chaussée de Wavre**
-  Prendre à gauche : **Rue des Brasseurs**

LA POMPE DE LA RUE DES BRASSEURS A JODOIGNE



Cette pompe en pierre de forme quadrangulaire est dotée d'un conduit d'écoulement en cuivre situé en hauteur. L'amortissement en zinc renferme la partie supérieure du mécanisme de pompage.

Elle est installée en 1833 au centre de la place Saint-Lambert où elle gêne le marché aux cochons qui s'y tient. Elle est donc déplacée une première fois en bordure de la place puis en 1881 à l'endroit actuel.

-  Prendre à gauche : **Rue Saint-Lambert**
- Continuer sur : **Place du Peuple** pour y découvrir une autre pompe :

LA POMPE DE LA PLACE DU PEUPLE A JODOIGNE

En 1842, quatre pompes publiques sont installées à Jodoigne pour satisfaire les exigences en eau des habitants. Elles sont constituées d'un beau bloc monolithe de pierre bleue où le mécanisme de la pompe est

adossé.

Un bac de pierre recueille le trop-plein de l'eau. Cette pompe se trouvait auparavant à proximité de l'estaminet "La Vierge" et a été utilisée jusque dans les années cinquante.



L'ANCIENNE POMPE DE LA GRAND PLACE A JODOIGNE



C'est en contrebas et dans l'enceinte du château de la Comté (château Pastuur, rue du château) qu'a été transférée la pompe publique, en pierre de Meuse, installée autrefois, et depuis le XVIIIème siècle, au beau milieu de la Grand-place de Jodoigne. Elle y voisine depuis quelque temps une fresque du céramiste Claude Rahir implantée à cet endroit à l'initiative de la confrérie Capella Fori Geldoniensis.

-  Prendre à droite: **N240**
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.3 km
- Continuer sur: **N240**
-  N240 (Jodoigne) Radar de vitesse fixe (50 km/h)
- Prendre à droite: **N91**
- A proximité de **Grez-Doiceau**, Prendre à droite : **Chemin d'Agbiermont**
-  Tourner à gauche
- Continuer **Chemin d'Agbiermont**
- **Traverser Nodebais**
-  Prendre à droite : **Rue de la Liberté**
-  Vitesse limitée à 50 km/h sur 0.3 km
- Sortie de Nodebais
- **Traverser Tourinnes-la-Grosse**
-  Prendre à droite : **Rue de Beauvechain**

-  Prendre à gauche : **Rue de la Bruyère Saint-Martin**
- Prendre **Place Saint-Martin à Tourinnes-la-Grosse**

LA POMPE SAINT-MARTIN A TOURINNES-LA-GROSSE



Cette pompe, chapeautée par un marronnier séculaire, est située sur la place Saint Martin et est le dernier vestige des trois points d'eau publics aménagés du village.

Son coffre quadrangulaire nous indique la date de sa construction, 1861, et porte aussi les traces de l'emploi assidu que l'on en faisait. Aujourd'hui, elle n'est plus que le souvenir muet d'un passé révolu.

Voilà ! nous terminerons ici ce deuxième circuit « De fontaines en fontaines à travers le Brabant wallon » Il reste encore d'autres fontaines à découvrir dans la belle province. A vous de les rechercher au gré de vos promenades. N'hésitez pas à nous faire part de vos découvertes.